

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGER DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE - BÂTIMENT

OBJECTIFS

- Analysier le fonctionnement des installations énergétiques
- Evaluer les potentiels d'amélioration de l'efficacité énergétique des installations
- Optimiser un contrat et une comptabilité énergétiques
- Satisfaire aux exigences de la norme ISO 50001
- Optimiser le comportement thermique dynamique des bâtiments
- Mettre en oeuvre les exigences de la réglementation environnementale (RE2020)
- Dimensionner et réguler les installations

ETUDIANT, CONTRAT APPRENTISSAGE, CONTRAT PROFESSIONNALISATION

Durée : 65 jours
sur 12 mois
Code WEB : MSMPEBat
Code RNCP : RNCP36856



POUR QUI ?

Public

Etudiants en poursuite d'études

Prérequis

- Candidat titulaire d'un bac +5 (ingénieur, M2, titre certifiant RNCP niveau 7) **ou équivalent M1 avec 3 ans d'expérience professionnelle**
- Compétences requises : connaissances techniques sérieuses en thermique ainsi que des compétences scientifiques, particulièrement en physique appliquée
- Dérogation possible sur dossier : nous contacter

Rythme de formation

En moyenne, la formation se déroule sur un rythme d'une semaine en cours et trois semaines en entreprise.

Frais de scolarité

Statut étudiant : 13 000 euros - tarif applicable pour la rentrée scolaire 2026.

Statut apprenant : Cette formation est financée et rémunérée par l'entreprise dans le cadre d'un contrat de travail en alternance.

DIPLÔME

Manager de la performance énergétique (MS), Mastère Spécialisé® enregistré au RNCP au niveau 7, par décision de France compétences du 27/09/2022 publiée le 29/09/2022

OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

Lyon, Paris - Nanterre, Pau, Rouen

Deux rentrées possibles par an en février et octobre.

Manager les hommes, les projets, au service de la stratégie de l'entreprise - Bloc de compétences

Améliorer la performance énergétique des moyens de production bas carbones et du chauffage, ventilation et climatisation (CVC) - Bloc de compétences

Manager l'énergie dans les dimensions normatives et contractuelles - Bloc de compétences

Améliorer la performance énergétique des bâtiments - Bloc de compétences

LE PROGRAMME

